



ISO 37101

ISO 37101
Développement durable
des communautés

..... ISO 37101

ISO 37101, *Développement durable des communautés – Système de management pour le développement durable – Exigences et lignes directrices pour son utilisation*, définit les éléments utiles pour aider les collectivités à devenir plus durables. Le recours à la norme les aidera à fixer des objectifs et à définir, au niveau local, une stratégie de développement durable prenant en compte les vues de toutes les parties intéressées.





Qu'est-ce que le **développement durable ?**

Le développement durable peut se définir comme le développement qui répond aux besoins environnementaux, sociaux et économiques du présent sans compromettre l'aptitude des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Avec une population toujours plus nombreuse et des exigences croissantes imposées à la planète, ce défi, qui fait l'objet de nombreux débats entre les politiques et les leaders économiques, est l'un des plus grands enjeux du monde d'aujourd'hui.

En fin de compte, bon nombre des actions concrètes destinées à bâtir un avenir durable sont entreprises au niveau local par les citoyens eux-mêmes, et c'est pour leur venir en aide que la norme ISO 37101 a été conçue.

Qu'est-ce qu'un système de management ?

Un système de management est un ensemble de politiques, de processus et de procédures destinés à aider un organisme à satisfaire aux exigences de ses parties prenantes. Ce système s'appuie sur une méthode de management en quatre étapes utilisée dans les entreprises pour la maîtrise et l'amélioration continue des processus et des produits : le cycle PDCA (Planifier-Mettre en œuvre-Vérifier-Agir).

L'ISO a établi de nombreuses normes pour différents systèmes de management dans des domaines très variés : la qualité (ISO 9001), l'environnement (ISO 14001) ou la lutte contre la corruption (ISO 37001). Ces normes sont là pour soutenir les organismes dans la mise en place de systèmes de management qui les aideront à atteindre les objectifs et les exigences de leurs parties prenantes.





Comment ISO 37101 peut **aider à promouvoir** le **développement durable** dans les **collectivités** ?

La norme ISO 37101 a été conçue pour aider les collectivités à **définir leurs objectifs de développement durable** et établir une stratégie pour les atteindre.

Définir les objectifs

ISO 37101 énonce les principes généraux (appelés dans la norme « finalités du développement durable ») qu'une collectivité peut souhaiter réaliser avec une stratégie de développement durable, par exemple : utilisation responsable des ressources, préservation de l'environnement et amélioration du bien-être des citoyens.

De plus, elle requiert des collectivités qu'elles prennent en compte les questions de développement durable telles que la gouvernance, la responsabilisation, l'éducation, la santé et la mobilité, ce qui les aidera à définir leurs objectifs de développement durable.

Élaboration d'une stratégie

ISO 37101 est une **norme de système de management** (voir encadré ci-contre pour plus d'informations). Elle explique les démarches qu'une collectivité doit entreprendre pour atteindre ses objectifs de développement durable, telles que la création d'un plan d'action, la répartition des responsabilités et la mesure des performances.

Comme les autres normes de systèmes de management, elle repose aussi sur le principe de l'amélioration continue, qui implique que les utilisateurs revoient régulièrement leurs objectifs et la stratégie pour s'assurer d'aller constamment de l'avant.

Qui peut utiliser ISO 37101 ?

ISO 37101 est conçue pour être utilisée au niveau des collectivités par une structure multi-acteurs qui reflétera la grande variété des acteurs à impliquer dans la gestion de projets concrets au sein des villes et des collectivités.

Dans ce cas, il s'agira de commencer la démarche par la création du groupe ou de la structure qui sera chargé de mettre la norme en application au nom de la collectivité.





La collectivité peut aussi choisir de mandater un organisme externe pour piloter la mise en œuvre de la norme.

Quelle que soit l'option retenue, le plus grand nombre possible de parties intéressées doit être impliqué dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable.

Tout groupe mis en place doit être en mesure d'associer avec succès tous les acteurs de la collectivité, les citoyens et le gouvernement local comme les urbanistes et les représentants de l'économie locale.

ISO 37101 définit la **collectivité** comme un « ensemble de personnes avec des responsabilités, activités et relations ». Dans de nombreux cas, une collectivité possède une frontière géographique définie, mais ce n'est pas toujours vrai.

La norme est applicable aux collectivités de toutes tailles, structures et types, des petits villages aux villes des pays développés et des pays en développement.

Outre sa mise en œuvre au niveau de la collectivité, la norme peut aussi être utilisée par toute personne impliquée dans la vie d'une communauté – un promoteur local, par exemple – pour s'assurer que ses plans tiennent compte des principes de développement durable.



..... Quels sont les avantages d'ISO 37101 ?

Le but ultime de la mise en œuvre d'ISO 37101 est de créer un avenir plus durable pour les collectivités, avec un meilleur environnement local, un lieu de vie plus heureux et plus sain pour les citoyens et une capacité accrue à anticiper et à réagir face aux catastrophes naturelles, aux chocs économiques et aux changements climatiques.

ISO 37101 apportera également une foule d'autres avantages aux collectivités, dont certains seront manifestes dès les premiers stades de la mise en œuvre. Par exemple :

- Si la mise en œuvre d'ISO 37101 implique, au sein d'une collectivité, la création d'une structure spécifique chargée de piloter le processus de développement durable, la simple définition de cette structure, sera l'occasion, pour les nombreux acteurs, de débattre ouvertement des perspectives d'avenir de la collectivité, ce qui, en soi, peut être extrêmement bénéfique

- ISO 37101 insiste sur l'implication de toutes les parties intéressées dans les discussions portant sur la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable, ainsi, la collectivité saura mieux se connecter avec toutes ses parties prenantes. Dans une collectivité, les citoyens représentent naturellement l'un des groupes de parties prenantes les plus importants, ainsi tout développement futur de la collectivité devra tenir compte de leurs besoins
- Les principes et les sujets développés dans la norme reflètent les meilleures pratiques internationales en matière de développement durable et sont entièrement compatibles avec l'évolution des idées dans le secteur
- ISO 37101 met l'accent sur l'importance d'une décision collective quant aux objectifs, à la stratégie et au calendrier à définir ; les parties prenantes peuvent ainsi mieux saisir l'approche de développement durable adoptée par la collectivité



..... Par où commencer pour mettre en œuvre ISO 37101?

La mise en œuvre d'ISO 37101 en appui au développement durable dans les collectivités peut s'opérer de différentes façons. Voici quelques conseils pour vous aider à démarrer.

Conseil n°1 – Définir la structure ou le groupe qui conduira à la mise en œuvre de la norme. Il est important que soient représentés dans ce groupe les intérêts du plus grand nombre possible de parties prenantes.

Conseil n°2 – Évaluer la situation actuelle en termes de développement durable dans la collectivité et définir qui d'autre devra être impliqué dans le processus.

Conseil n°3 – Définir la stratégie de développement durable pour la collectivité en examinant les six principes – les « finalités du développement durable » – énoncés dans la norme et les 12 questions mises en avant. Le fait de poser ces questions aidera à créer un cadre et à identifier les objectifs importants pour votre collectivité spécifique.





Plus d'informations

- Site Web de l'ISO
www.iso.org
- Rubrique du site Web de l'ISO sur le développement durable
www.iso.org/iso/fr/sustainable_development.htm
- Rubrique du site Web de l'ISO sur la responsabilité sociétale
www.iso.org/iso/fr/iso26000
- Rubrique du site Web de l'ISO sur les normes de management
www.iso.org/iso/fr/management-standards
- Magazine *ISOfocus*
www.iso.org/fr/isofocus

À propos de l'ISO

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, composée de 162* organismes nationaux de normalisation. Par ses membres, l'Organisation réunit des experts qui mettent en commun leurs connaissances pour élaborer des Normes internationales d'application volontaire, fondées sur le consensus, pertinentes pour le marché, soutenant l'innovation et apportant des solutions aux enjeux mondiaux.

L'ISO a publié plus de 21 000* Normes internationales et publications associées, couvrant la quasi-totalité des secteurs, des technologies à la sécurité des denrées alimentaires, en passant par l'agriculture et la santé.

Pour plus d'informations, consultez le site www.iso.org.

*Juin 2016

Organisation internationale de normalisation

Secrétariat central de l'ISO
Ch. de Blandonnet 8
Case Postale 401
CH – 1214 Vernier, Genève
Suisse

iso.org

© ISO, 2016
Tous droits réservés

ISBN 978-92-67-20680-6

